

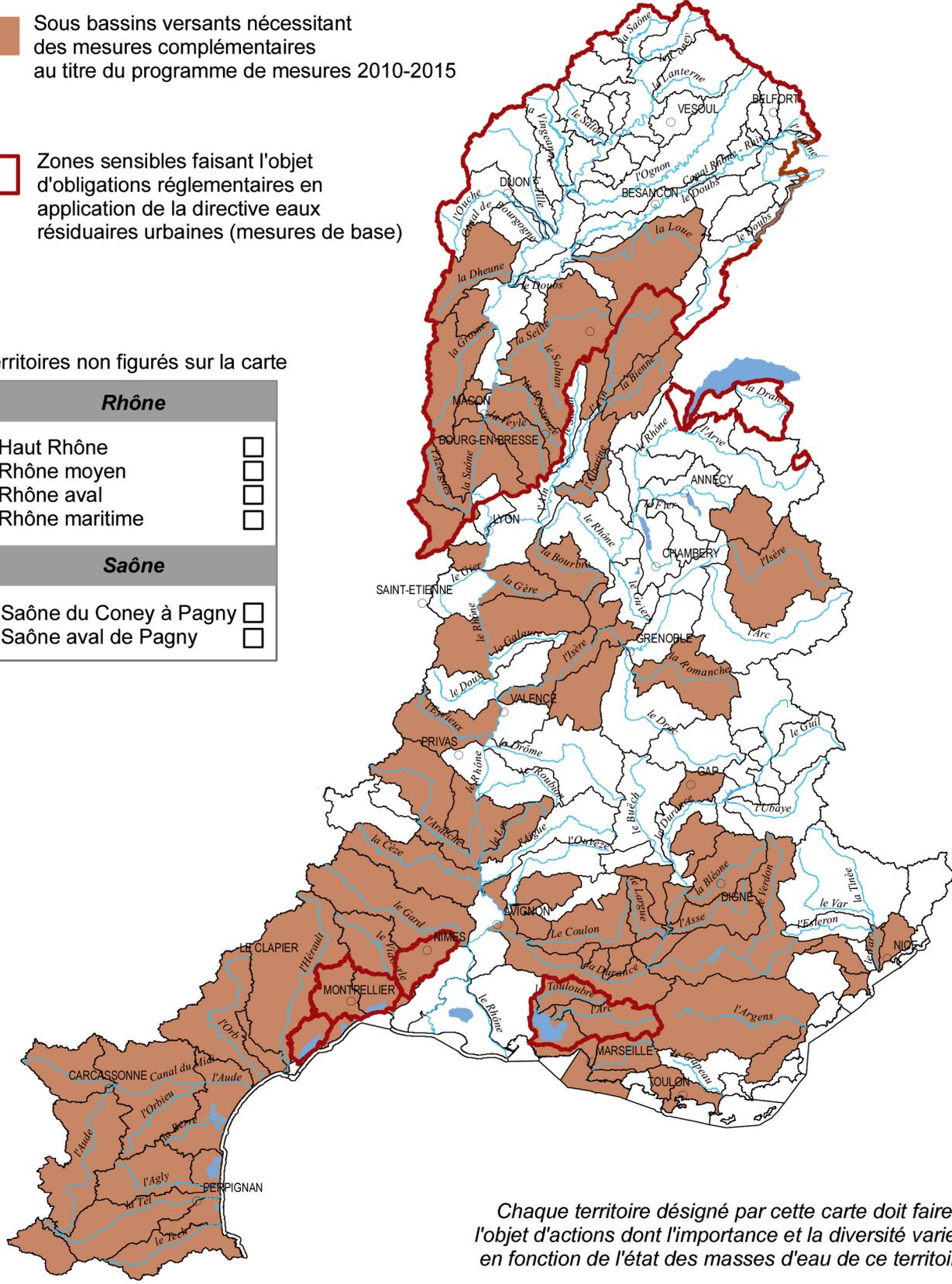
CARTE 5A-A : Lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle (hors substances dangereuses)

 Sous bassins versants nécessitant des mesures complémentaires au titre du programme de mesures 2010-2015

 Zones sensibles faisant l'objet d'obligations réglementaires en application de la directive eaux résiduaires urbaines (mesures de base)

Territoires non figurés sur la carte

Rhône	
Haut Rhône	<input type="checkbox"/>
Rhône moyen	<input type="checkbox"/>
Rhône aval	<input type="checkbox"/>
Rhône maritime	<input type="checkbox"/>
Saône	
Saône du Coney à Pagny	<input type="checkbox"/>
Saône aval de Pagny	<input type="checkbox"/>



programme de mesures Rhône-Méditerranée 2010-2015

Chaque territoire désigné par cette carte doit faire l'objet d'actions dont l'importance et la diversité varient en fonction de l'état des masses d'eau de ce territoire